

# La Pêche au Domaine

Le Domaine de la Patte d'Oie vous propose 3 étangs de pêche dont vous pouvez voir le détail ci dessous.

Pour les locataires des gîtes du Domaine, le droit de pêche dans l'étang de la Patte d'Oie est inclus dans le tarif de la location et il faudra acquérir des cartes de pêche à la journée pour pêcher le Préhistoric-specimen et le Baby-Préhistoric.

Le tarif de la carte journalière est de 20€ par pêcheur pour 1 canne et 30€ pour 2 cannes. Il est possible d'acquérir des carnets de 10 cartes journalières pour 160€ (pêche à 2 cannes).

Pour l'étang de la Patte d'Oie, le Noisetier, le Nénuphar et le Fayard disposent chacun d'un ponton privatif. Il y a 2 grands postes faciles d'accès le long de la route pour les locataires du Bouleau et de la Ferme.

## BABY PREHISTORIC

Plan d'eau de 0,3ha peuplé de nombreux esturgeons de 2-3kg carpes, carpes koïs, petits silures mandarins, poissons blancs. Particulièrement adapté pour les plus jeunes, la densité de poissons est là pour assurer un maximum de touches...



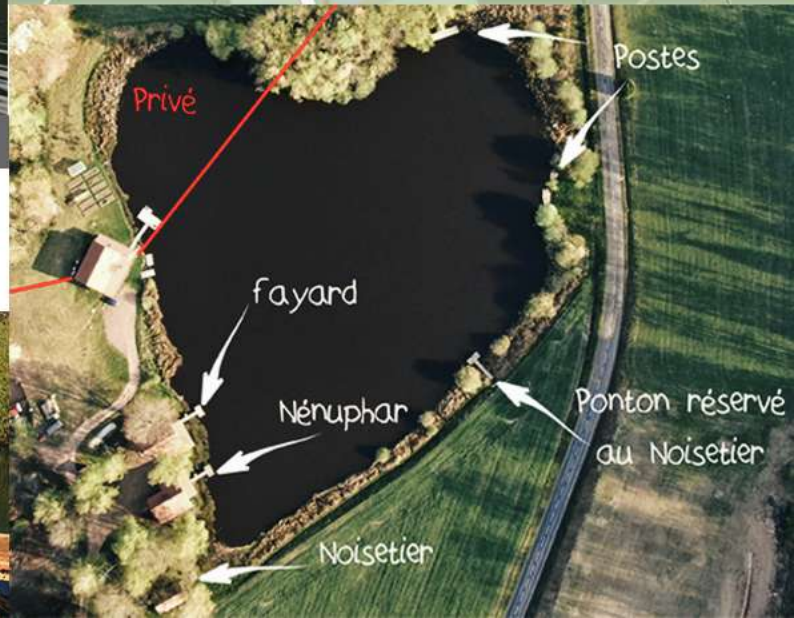
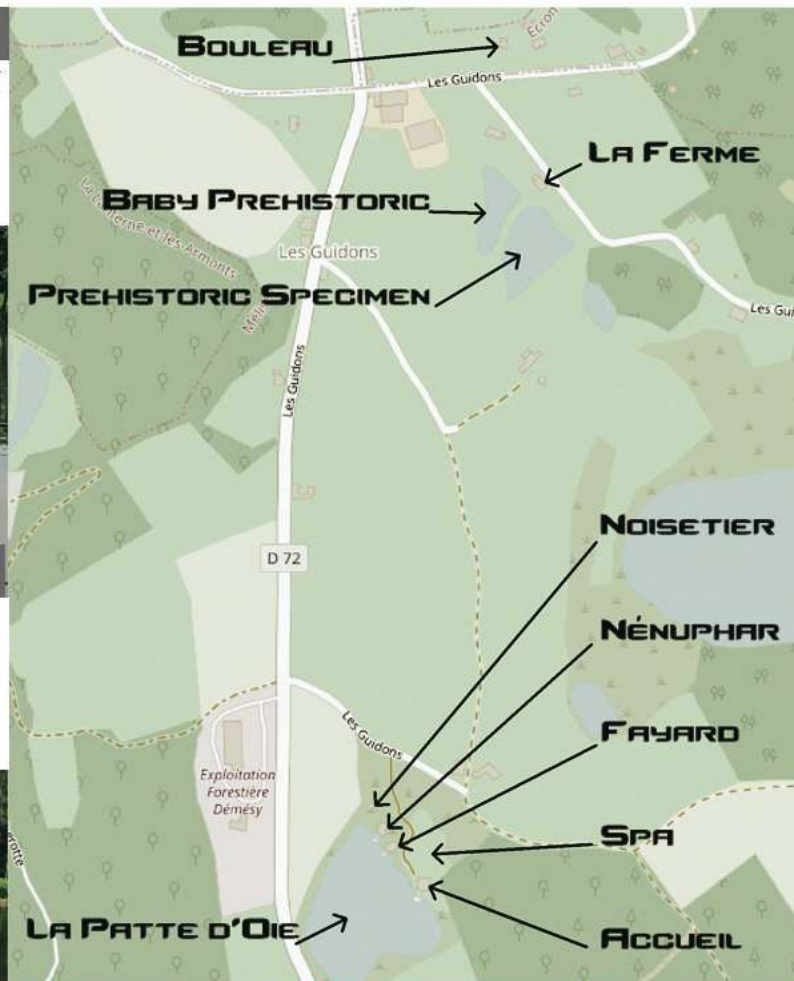
## PREHISTORIC SPECIMEN

Plan d'eau de 0,5 ha (profondeur max 3m) avec une grosse densité d'esturgeons, silures, silures mandarins. Moyenne des captures : 1,20m Max silure : 2,30m Max esturgeon : 1,95m Max silure mandarin : 1,90m



## ETANG DE LA PATTE D'OIE

Le plan d'eau d'1,5ha est peuplé de poissons blancs (rotengle, gardon, brème, tanche) et de carpes de toutes tailles (max 15kg)





# Guide de Pêche

Vous êtes accueilli au domaine de la Patte d'Oie par Nicolas, guide de pêche diplômé, pour vous accompagner à la pêche sur les plans d'eau du domaine ou les gravières de la région et vous initier à des pratiques de pêche adaptées à ces territoires : pêche de l'esturgeon, pêche de la carpe et du silure en gravière, pêche au feeder et pêche "à la chinoise"...

Aller au bord de l'eau avec un guide de pêche, c'est : un programme personnalisé et optimisé en fonction des conditions du moment, du matériel récent et adapté aux techniques de pêche pratiquées, une pédagogie facilitant les apprentissages et c'est, bien sûr, une prise de plaisir maximale ! Nicolas est membre du team VMC-RAPALA, il est particulièrement reconnu pour la pêche des spécimens comme la carpe, l'esturgeon et le silure.

## Tarifs des prestations de guidage

Tarifs pour des groupes de 1 à 4 personnes (pour des groupes plus importants, nous consulter)

Demi journée (max 4 heures)

169 €

Journée (max 9 heures)

349 €



# Magasin



Vous trouverez un magasin à l'accueil du Domaine de la Patte d'Oie avec tout ce qu'il faut pour réussir votre partie de pêche : appâts, pellets, bouillettes, amorces, petit matériel, hameçons sans ardillons... mais aussi cannes, moulinets... Nicolas, en tant que spécialiste des pêches en carpodrome et des pêches de spécimens pourra vous conseiller pour vous équiper et pour choisir les bons appâts.

Venez profiter de l'expérience et des conseils de Nicolas, moniteur et guide de pêche, spécialiste de toutes les techniques de pêche au coup et particulièrement les pêches en carpodrome : grande canne, feeder, method-feeder, anglaise... Nicolas peut vous apporter un conseil technique très pointu sur des produits qu'il connaît parfaitement pour les utiliser au quotidien et pour en avoir développer une partie en collaboration avec les marques VMC, rameau, shimano, carpspirit, dynamite baits... Il vous est également possible de tester le matériel personnel de Nicolas dans l'étang qui est devant le magasin avant de procéder à votre achat. Nicolas vous aide à confectionner vos montages et à choisir le matériel adapté à votre pêche.



# Règlement Pêche

Le Domaine de la Patte d'Oie vous propose 3 plans d'eau accessibles à la pêche à la journée à tous (il n'est pas nécessaire de louer un gîte du Domaine pour y pêcher), en acquittant des cartes de pêche à la journée : l'étang de la Patte d'Oie (pêche au coup des poissons blancs et pêche de la carpe) ; le Préhistoric-specimen (pêche des spécimens : esturgeons, silures) ; le Baby-Préhistoric (fisherie avec une très grosses densités de poissons de 2kg en moyenne : esturgeons, silures mandarins, carpes, koïs...)

Pour les locataires des gîtes du Domaine, le droit de pêche dans l'étang de la Patte d'Oie est inclus dans le tarif de la location et il faudra acquérir des cartes de pêche à la journée pour pêcher le Préhistoric-specimen et le Baby-Préhistoric. Sur l'étang de la Patte d'Oie, 2 postes sont disponibles pour les pêcheurs à la journée et les locataires de la ferme et du bouleau

Horaires d'ouvertures pour les cartes de pêche à la journée : de 8h00 à 19h00 (uniquement sur réservation par SMS au 06.47.31.51.94). La pêche de nuit est seulement autorisée aux pêcheurs qui sont en séjour dans nos hébergements en chalets (dans le respect du voisinage...)

Le Préhistoric-specimen et le Baby-Préhistoric sont fermés de mi novembre à fin février / début mars (dates exactes en fonction de la météo). Pas de pêche en hiver. Il y a des périodes de fermetures pendant la saison : 2 semaines début juin et 2 semaines fin août. (voir dates exactes avec Nicolas au 06.47.51.94).

Pêches autorisées : pêche au coup, grande canne, anglaise, feeder, batterie. Pêche uniquement en NOKILL (sans tuer)

Pêches interdites : bateau amorceur, pêche aux leurres, pêche au vif (la pêche au vif est uniquement autorisée en guidage)

Les poissons doivent être décrochés dans l'eau ou sur tapis de réception et remis à l'eau en douceur au plus vite. Attention à la manipulation des poissons pour la photo, notamment pendant les grosses chaleurs. En été, les poissons doivent être réoxygénés avant de les laisser repartir (si les conditions de sécheresse l'obligent, il peut être interdit de sortir les poissons de l'eau, il faudra donc prévoir des waders pour accompagner le poisson dans l'eau pour la photo). Vous pouvez utiliser les tapis de réception fournis par Préhistoric-fishing qui doivent être partagés entre les pêcheurs présents. Interdiction de poser debout avec le poisson pour la photo.

Hameçons sans arillons (ou arillons écrasés) obligatoires. La tresse en bas de ligne est interdite

Pour un hameçon piqué très profondément dans la gorge, coupez immédiatement le fil, sans tirer dessus.

Les détecteurs de touches électroniques ne sont autorisés que dans le cas de l'utilisation d'une centrale. Vos voisins ne doivent pas pouvoir entendre les bips.

Les cannes ne doivent pas être laissées sans surveillance.

Pêche autorisée à 2 cannes maximum au Baby et au Préhistoric specimen et à 3 cannes à l'étang de la Patte d'Oie.

Lors du combat, la priorité est donnée au poisson. Si votre voisin combat un poisson qui vient sur votre ligne, vous devez la relever pour faciliter le combat du poisson par votre voisin.

